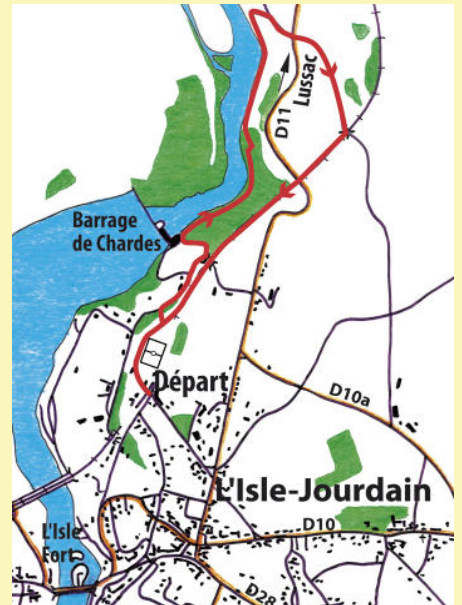


Balade en sud Vienne

Bienvenue à l'Isle-Jourdain, chef-lieu de canton au sud du département. La cité doit son nom à l'îlot rocheux qui se trouve au milieu de la rivière Vienne ; à cet endroit le seigneur Jourdain vivait du péage du pont. Cette balade naturaliste* de 4,5 km permet de découvrir la diversité des paysages et de la végétation caractéristique des premiers contreforts du Massif Central.



Carte IGN, série bleue : 1829 E L'Isle-Jourdain

En descendant vers la Vienne

Au point de départ, avec un peu de chance, vous pourrez admirer un rougequeue noir sur un pommier ou un poirier dans les jardins des maisons individuelles. Tendez l'oreille ! Vous reconnaîtrez les cris des mésanges charbonnières ou d'une pie barvide, les sifflements des merles, le croassement des corbeaux... Levez les yeux, des pigeons survolent régulièrement le site et admirez le ballet aérien si gracieux des hirondelles. Dos à l'entrée de la piscine, vous passez devant l'ancienne gare, longez le terrain de football sur votre droite et prenez à gauche juste après le terrain de tennis. Au bas de la descente, prenez la route à droite sur 100 m, puis après la ligne électrique aérienne, prenez à votre gauche. Une bergeronnette grise si élégante sera peut-être là pour se laisser admirer. Puis vous descendez un chemin assez raide et parfois glissant bordé de haies de buis et d'acacias. Vous découvrez sur votre gauche, au-dessus de la végétation, le barrage de Chardes (1^{er} km) et, en aval, le caractère sauvage de la Vienne avec ses gros rochers. Vous pourrez peut-être surprendre un héron cendré venu pêcher son repas dans la rivière ou admirer un martin-pêcheur, au plumage bleu électrique, échappant un cri strident.

En cheminant le long de la rivière

Au début, un chemin assez technique serpente entre ronciers et acacias. Vous verrez un chaos de gros rochers, dont le fameux bloc « La pierre folle ». Tendez à nouveau l'oreille ! Un doux murmure provient de l'écoulement de l'eau entre les rochers de la rivière. Un kilomètre après, vous rejoignez le point de départ des canoës-kayaks vers Moussac ; vous aurez envie de redécouvrir

le site en pagayant dans une embarcation sur la Vienne ! Puis remontez la piste empierrée à droite jusqu'à la route. Prenez à droite jusqu'au carrefour vers la route L'Isle-Jourdain - Lussac-les-Châteaux.

Promenons-nous sous les bois

De l'autre côté de la route, ne ratez pas l'entrée dans le bois. Un chemin assez raide monte sur 500 m, bordé par de magnifiques chênes multiséculaires ; la végétation environnante de baliveaux est un paradis

pour de nombreux insectes et papillons. Juste après le pont, prenez à gauche l'escalier et repassez sous l'arche du pont. Une belle piste a remplacé la voie de chemin de fer Lussac-Roumazières. Vous traversez la route à la maisonnette de Chardes, et revenez après 1,2 km de marche au point de départ. De chaque côté, des chênes d'inégale taille ont poussé naturellement ; au sol se trouve une végétation abondante, habitat pour de nombreux passereaux et refuge pour des lapins de garenne. Les cris des pics vous accompagneront peut-être et une hirondelle vous saluera certainement. ■

Philippe Doyen

La pierre folle - Photo : Philippe Doyen



Martins-pêcheurs d'Europe
Dessin : Véronique Gauduchon

Accès : Dans l'Isle-Jourdain, stationnez votre véhicule sur le parking de la piscine, place de l'ancienne gare.

Équipement : Certaines parties du parcours sont escarpées, équipez-vous de bonnes chaussures.

* Ce parcours reprend en partie le chemin « La pierre folle » valorisé par le Syndicat Mixte du Pays Montmorillonais. Vous pourrez vous procurer la fiche du parcours complet à L'office de tourisme situé Place d'armes à L'Isle-Jourdain.

